

Les parents et les instits vident leur grenier pour soutenir les désobéisseurs sanctionnés



Dans l'Hérault cinq enseignants désobéisseurs (sur 344) ont été sanctionnés de manière tout à fait arbitraire. Les retraits de salaire s'échelonnent de 8 à 36 jours, alors que ces enseignants ont toujours été sur leur lieu de travail, ce qui leur est reproché est de ne pas avoir fait le temps d'aide personnalisée (qui vise à la suppression des RASED) comme on leur avait demandé.

A Marseille un enseignant Erwan Redon risque le licenciement pour ses actes militants.

Rendez-vous à 13h30 devant le rectorat mercredi 24 juin

Prévoir de quoi s'installer (tapis ou bache) et des objets à vendre pour alimenter la caisse de solidarité

